

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2006**  
**PLACE AU VELO A CRETEIL ET MDB94**

Participants : Jean-Paul, Maurice, Francine, Diane, Franck et Jérôme.

**ACTIONS :**

- **Jérôme** doit contacter le conseil des enfants (dont il connaît un élu) pour leur proposer de travailler avec eux sur une nouvelle carte des pistes cyclables. **Franck** doit mettre la carte actuelle (faite par Diane) en téléchargement sur le site Internet.
- Prévoir de faire une balade à l'automne 2007 ayant comme thème « brillez », pour inciter les cyclistes à s'éclairer convenablement. **Franck** doit mettre une alerte sur le site pour y penser le moment venu.
- **Maurice** prévoit de faire une distribution de tracts de l'association dans les boîtes aux lettres du quartier « buttes Halage » (en particulier dans les résidences rue plaisirance et rue Lafferrière).
- Pour les prochaines balades, nous proposerons aux adhérents ayant un petit ennui technique avec leur vélo de venir nous voir ½ heure avant la balade pour leur expliquer (dans la mesure du possible), comment régler leur problème.
- Suite à l'intervention à l'école des buttes pour la réparation des petits vélos, Mme Bellois (la directrice de l'école), a accepté de nous associer cette année à leur kermesse, où nous pourrions préparer le parcours vélo pour les enfants. Il faut également la re-contacter à propos de la mise en place d'un garage à vélo dans son école.
- Suite aux propositions d'aménagement transmises à la communauté d'agglomérations : nous n'avons pas de nouvelles. **Catherine** doit se renseigner pour savoir où en sont nos demandes (deux demandes pour l'hôpital Henri Mondor, une demande pour la RN19).
- Le bilan des gilets vendus avec le logo de l'association place au vélo a été fait : **Jean-Paul** doit en refaire ré-imprimer environ 250 pour le printemps.

**ADMINISTRATIF :**

- Des déductions d'impôts peuvent être allouées aux acteurs d'associations à but non lucratifs. **Francine** doit se renseigner à propos des conditions d'attribution (à qui et de quel montant), lors de la formation qu'elle doit suivre le 16 janvier 2007.
- **Catherine** doit se renseigner pour savoir si l'association a besoin d'une assurance spécifique lorsqu'on se réunit dans les deux locaux de la mairie de Créteil.
- L'association francilienne **MDB** doit nous donner une réponse quant au type de logiciel de comptabilité que nous pouvons utiliser. Pour l'instant, Francine a suivi une formation avec proj'aide.

## COMMUNICATION :

- Pour que les articles de « vivre ensemble » soient plus imagés, **Franck** doit préparer deux photos (une horizontale et une verticale), en particulier recadrer la photo des adhérents lors d'une balade à vélo dans la rue Marie-Amélie.
- Une présentation de l'association doit être faite dans le comité de quartier du Val de Brie le 16 janvier 2007 (date repoussée) au 137 rue de Brie. Pour cette occasion, **Francine** doit demander si il existe un vidéo projecteur disponible. **Catherine** doit se renseigner pour savoir si Michel Amar est libre pour faire une présentation simultanée des objectifs de la communauté d'agglomérations. Pour cette présentation, il faut prévoir des tracts et affiches, des gilets, et la banderole (**Maurice**), et prévoir une réimpression des pistes cyclables de Créteil (**Diane**).
- En mars, on propose d'écrire un grand article pour présenter l'association dans vivre ensemble. Pour cela, il faut se renseigner pour savoir qui doit écrire l'article (le journal ou l'association) : **à rediscuter à la prochaine réunion.**

## Idées D'ACHATS pour l'association

- mégaphone avec micro séparé
- talkie walkie (achat repoussé au moins à après la première balade, des adhérents en ont, nous allons en tester l'utilité)
- dépliants « cyclistes brillez » de la Fubicy
- Outil balades : Diane et Franck doivent faire une proposition.
- Gyrophare